

# Les tarifs municipaux

La gestion de la salle polyvalente municipale incombe à la commune de Mérenvielle.

Le conseil municipal a arrêté les **tarifs de location** suivants, sur la base d'un **forfait pour une fin de semaine** :

<b>Personnes extérieures à Mérenvielle :</b>			<b>300 €</b>
	Caution :	<b>500 €</b>	
<b>Personnes résidant à Mérenvielle :</b>			<b>150 €</b>
	Caution :	<b>450 €</b>	
<b>Associations de la Commune :</b>			<b>Gratuit</b>
	Caution :	<b>300 €</b>	

Le secrétariat de mairie est à la disposition des usagers pour donner toute information complémentaire utile sur la mise à disposition de cette salle.